



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat de l'académie de Créteil
Division des personnels ATSS
Et d'encadrement**

DPAE 3

Bureau G 615

Affaire suivie par :

Lucile Ferrand

Tél : 01 57 02 6218

Mél : lucile.ferrand@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

La rectrice de l'académie de Créteil

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;
- Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Education Nationale ;
- Vu les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports du 22 octobre 2020 ;
- Vu les lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels de l'académie de Créteil du 15 janvier 2021 ;

Arrêté

Article 1 :

Sont inscrits au titre de l'année 2024 sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal des établissements de 1^{ère} classe, les adjoints techniques principaux des établissements de 2^{ème} classe dont les noms suivent :

Liste principale :

1. Monsieur Damien GROLLEAU, Rectorat de Créteil à CRETEIL
2. Madame Flavie HATCHI, Collège Georges Braque à NEUILLY-SUR-MARNE
3. Madame Véronique BALZA, Lycée professionnel Jacques Prévert à COMBS-LA-VILLE
4. Madame Sylvie MARTINET, Lycée polyvalent Les Pannevelles à PROVINS
5. Madame Noria ZAOUÏ, Collège Jean Moulin à NEUILLY-PLAISANCE
6. Madame Suzy LEGOUT, Collège Nicolas Fouquet à MORMANT
7. Monsieur Dominique HUET, Collège Jean-Jacques Rousseau à LE PRE-SAINT-GERVAIS

8. Madame Monia BARNAT, Lycée général et technologique Marcelin Berthelot à PANTIN
9. Madame Sonia MALETTE, Collège Clos Saint Vincent à NOISY-LE-GRAND
10. Madame Valérie GUERIN, Collège Henri Dunant à MEAUX
11. Madame Marie-Claude NOEL, Collège Jean Jaurès à MONTFERMEIL
12. Monsieur Velou MARTY, Rectorat de Créteil à CRETEIL
13. Madame Jocelyne LEFORT, Lycée polyvalent Langevin-Wallon à CHAMPIGNY-SUR-MARNE
14. Madame Chantal BOYE-DON, Collège Pierre de Ronsard à TREMBLAY-EN-FRANCE
15. Madame Nathalie CAPY, Collège Frédéric et Irène Joliot Curie à FONTENAY-SOUS-BOIS
16. Monsieur Thierry PASSEMARD, Collège Louis Blanc à SAINT-MAUR-DES-FOSSES
17. Madame Lydie NEKER, Lycée polyvalent René Cassin à NOISIEL
18. Monsieur Frédéric NOURY, Collège Vasco de Gama à SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS

Article 2 :

Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 18/06/2024

Pour la rectrice et par délégation
Le secrétaire général adjoint de l'académie de Créteil
Directeur des relations et des ressources humaines



David BERAHA